



Flight Union Cockpit
LE SYNDICAT PILOTE INDEPENDANT

CSE extraordinaire de juillet 2024

En juillet, aucun CSE n'était initialement programmé. Cependant, certains élus ont demandé un CSE extraordinaire, justifié par une situation de danger grave et imminent pour la santé de certains salariés. Cette décision a surpris et contrarié notre direction, notre DOA Thomas Michardière ainsi que le secrétaire du CSE Mathieu Tekla.

1^{er} point: Demande d'information sur l'évènement FFO (feu fumée odeur) du 8 juillet ayant entraîné un « Mayday » sur un TLS-LYS.



En réponse à cette question, la direction a indiqué que le traitement et l'analyse de l'incident étaient toujours en cours. L'odeur a été attribuée à un défaut de l'Air Cycle Machine (ACM). La direction a précisé qu'aucun compte rendu n'avait encore été fourni, car l'évènement n'est pas clos. Il ne se limitait pas à un simple remplacement de pièces, mais incluait également une recherche approfondie des causes. L'objectif étant de

comprendre pourquoi ces incidents se produisent.

2^{ème} point: Augmentation d'incidents FFO.



Notre DOA explique cela par plusieurs raisons :

Tout d'abord, avec l'augmentation du nombre d'heures de vol, il est normal que le nombre d'incidents FFO augmente également.

Ensuite, la maintenance est devenue, avec le temps, de plus en plus expérimentée et mieux préparée pour traiter des incidents FFO qui auraient pu ne pas être détectés auparavant.

En conclusion, l'augmentation du nombre de rapports FFO est due à une maintenance et des équipages mieux formés et capables de détecter ces incidents, et non à un défaut de la compagnie. HOP n'est pas plus exposée aux FFO que les autres compagnies aériennes.

3^{ème} point : Augmentation notable des incidents FFO ayant conduit à des arrêts de travail de plus de 8 jours depuis décembre 2023.

La direction élude la question et promet de fournir des précisions à ce sujet lors d'une prochaine réunion. Il apparaît qu'un seul membre du personnel navigant ait eu un arrêt de travail de 14 jours.

4^{ème} point : Les hébergements « été 2024 » non-conformes malgré de nombreuses alertes en CSSCT PN.



La direction conteste notre analyse, mais reconnaît des problèmes, notamment dans les hôtels d'Hanovre et de Vienne, qu'elle impute à des aléas. Des solutions sont à l'étude ...

5^{ème} point : prévention primaire des RPS au sein de la DOA et mesures mises en place à la suite de l'enquête sur le droit d'alerte PNC du mois de mars 2023.



La direction élude à nouveau la question et précise que le sujet sera traité lors de la réunion CSSCT de septembre, comme prévu, et non lors de la réunion CSE.

Le FUC vous laisse apprécier la nécessité de ce CSE, qui n'était pas si « extraordinaire »... et qui aurait pu être reporté à la fin août !

Rendez-vous à la rentrée !!!



Le dicton du jour

